VQ-245										129.	
ROUPE D'UTILISATION AG								_			
AGRICULTURE 1		CULTURE						63			
AGRICULTURE 2 ROUPE D'UTILISATION RE		CULTURE ET ÉLE	VAGE SES D'OCCUPATION	ON: A: ISOI	É . R. IIMEI É	C EN PANG	·ÉE	64	1		
HABITATION 1		(H) CLASS	DES D'OCCUPATION	ON. A. 1301	.c. b. Juwele	- C. EN KANG	ICC	6	5		
HABITATION 2		LOGEMENTS						66			
HABITATION 3		LOGEMENTS						6			
HABITATION 4	4	À 8 LOGEMENTS	3					68			
HABITATION 5	9	À 12 LOGEMENT	rs					69	9		
HABITATION 6	1	13 À 36 LOGEMEN	ITS					70			
HABITATION 7	3	7 LOGEMENTS E	T PLUS					7	1		
HABITATION 8	N	MAISONS DE PEN	ISION - 4 À 9 CHAMBE	RES				72	2		
HABITATION 9			SION - 10 CHAMBRE	S ET PLUS				73			
HABITATION 10		HABITATION COLI						74			
HABITATION 11		MAISONS MOBILE		IDDE0				75 75.1			
HABITATION 12			MBRES - 4 À 9 CHAN MBRES - 10 CHAMBE								
HABITATION 13 ORMES SPÉCIALES APPL			INBRES - 10 CHAMBE	NES ET FLOS				75	.2		
ONWES SPECIALES AFFE		HABITATION PRO	TÉGÉE					94	1		
	9/	% DE LOGEMENT	S DE 2 CHAMBRES O	U PLUS OU DE 8	85 M. <sup>2</sup> OU PLUS			29			
	9/	6 DE LOGEMENT	S DE 3 CHAMBRES O	U PLUS OU DE	105 M. <sup>2</sup> OU PLUS			29			
ROUPE D'UTILISATION CO	OMMERCIALE	(C)									
COMMERCE 1	D	D'ACCOMMODATI	ON					76	3		
COMMERCE 2	S	SERVICES ADMIN	ISTRATIFS					7	7		
COMMERCE 3		HÔTELLERIE						78			
COMMERCE 4	DÉTAIL ET SERVICES							79			
COMMERCE 5	RESTAURATION, DÉBITS D'ALCOOL ET DIVERTISSEMENT							80			
COMMERCE 6	DE DÉTAIL AVEC NUISANCES							8			
COMMERCE 7	DE GROS							82			
COMMERCE 8  ROUPE D'UTILISATION IN		STATIONNEMENT						83	3		
INDUSTRIE 1			IMERCE DE DÉTAIL					84	1		
INDUSTRIE 2	ASSOCIÉ AU COMMERCE DE DÉTAIL SANS NUISANCE							85			
INDUSTRIE 3	À NUISANCE FAIBLE							86			
INDUSTRIE 4	À	NUISANCE FOR	TE					87	7		
ROUPE D'UTILISATION PU	JBLIQUE (P)										
PUBLIC 1	À	À CLIENTÈLE DE V	VOISINAGE					88	3 X		
PUBLIC 2	BLIC 2 À CLIENTÈLE DE QUARTIER							89 X			
PUBLIC 3 À CLIENTÈLE LOCALE								90 X			
PUBLIC 4		À CLIENTÈLE DE I	RÉGION					9	1		
ROUPE D'UTILISATION RÉ											
RÉCRÉATION 1		DE LOISIRS	250					92			
RÉCRÉATION 2 ORMES SPÉCIALES	A	GRANDS ESPAC	JES					93	3		
ORMES SPECIALES	p	PROJET D'ENSEM	IRI F					16	6		
		% DE STATIONNE						33			
	Т	TYPE D'ENTREPO	SAGE PERMIS					338			
	9/	% DE LA SUPERF	ICIE DE TERRAIN PO	UR ENTREPOSA	GE			338			
PÉCIFIQUEMENT EXCLUS											
PÉCIFIQUEMENT PERMIS:	134 , 505										
OTES: 69											
ormes	153	153	168	168	168	168	158	161	185	184	
'implantation	Hauteur	Hauteur	Marge	Marge	Marge	Largeur	I.O.S	R.P.T	Aire libre	Aire	
	maximale	minimale	avant	arrière	latérale	combinée cours			%	agréme	
						latérales				, ,	
			1							<u> </u>	
ÉNÉRALES	20		20				0,50	1,50	40	10	
ARTICULIÈRES											
	54	. 1	54	1	54						
ormes		du lot	Profondeur de	u lot	Superficie du lo	ot					
	Laryeur	$\longrightarrow$				—					
le lotissement	Laryeur										
le lotissement	Laigeul										
de lotissement ÉNÉRALES	Laiyeul										
le lotissement ÉNÉRALES	Laryeur										
de lotissement ÉNÉRALES ARTICULIÈRES		159 - 16			16				167		
le lotissement ÉNÉRALES ARTICULIÈRES ormes	s	Superficie ma	ximale		R.P.T n	naximal	Atoil		nts à l'hectare		
de lotissement iÉNÉRALES ARTICULIÈRES ormes le densité	S Admin. et s	Superficie ma	ximale Vente au détail	Admi	R.P.T n n. et service	naximal Vente au d	étail No	mbre minimal	nts à l'hectare	maximal	
de lotissement bénérales  ARTICULIÈRES  ormes le densité énérales	s	Superficie ma	ximale	Admi	R.P.T n	naximal	étail No		nts à l'hectare		

VQ-245										129.
ROUPE D'UTILISATION AGE	RICOLE (A)									
AGRICULTURE 1	c	CULTURE						6	3	
AGRICULTURE 2		ULTURE ET ÉLE			44		4_	6	4	
ROUPE D'UTILISATION RÉS		(H) CLASS	SES D'OCCUPATI	ON: A: ISOL	LE - B: JUMELE	- C: EN RANG	iEE	6	-	
HABITATION 1 HABITATION 2		LOGEMENTS						6:		
HABITATION 3		LOGEMENTS						6		
HABITATION 4	4	À 8 LOGEMENT	S					6		
HABITATION 5	9	À 12 LOGEMEN	TS					6	9	
HABITATION 6	1	3 À 36 LOGEMEI	NTS					7	0	
HABITATION 7	37 LOGEMENTS ET PLUS						7	1		
HABITATION 8	N	AISONS DE PEN	NSION - 4 À 9 CHAMB	RES				7:	2	
HABITATION 9			NSION - 10 CHAMBRE	S ET PLUS				7:		
HABITATION 10		ABITATION COL						7-		
HABITATION 11		MAISONS MOBILI		4DDE¢				7:		
HABITATION 12 HABITATION 13			AMBRES - 4 À 9 CHAN AMBRES - 10 CHAMBI							
ORMES SPÉCIALES APPLIC				ALO ETT LOG				75	2	
J		ABITATION PRO						9.	4	
	9/	6 DE LOGEMENT	S DE 2 CHAMBRES C	OU PLUS OU DE 8	35 M. <sup>2</sup> OU PLUS			29		
	9/	6 DE LOGEMENT	TS DE 3 CHAMBRES C	OU PLUS OU DE 1	105 M. <sup>2</sup> OU PLUS			29		
ROUPE D'UTILISATION COM	MMERCIALE	(C)		-						
COMMERCE 1	С	'ACCOMMODAT	ION					7	6	
COMMERCE 2	S	SERVICES ADMIN	NISTRATIFS					7	7	
COMMERCE 3		IÔTELLERIE						7		
COMMERCE 4	DÉTAIL ET SERVICES							7:		
COMMERCE 5	RESTAURATION, DÉBITS D'ALCOOL ET DIVE				ENT			81		
COMMERCE 6		DE DÉTAIL AVEC DE GROS	NUISANCES					8		
COMMERCE 7		TATIONNEMENT	r					8:		
COMMERCE 8  ROUPE D'UTILISATION INDI								0.	ა	
INDUSTRIE 1			MMERCE DE DÉTAIL					8-	4	
INDUSTRIE 2	SANS NUISANCE							8		
INDUSTRIE 3	À NUISANCE FAIBLE							8	6	
INDUSTRIE 4	À	NUISANCE FOR	RTE					8	7	
ROUPE D'UTILISATION PUB	BLIQUE (P)									
PUBLIC 1	À	CLIENTÈLE DE	VOISINAGE					8	8 X	
PUBLIC 2	À CLIENTÈLE DE QUARTIER							8	9 X	
PUBLIC 3	À CLIENTÈLE LOCALE							90 X		
PUBLIC 4		CLIENTÈLE DE	RÉGION					9	1	
ROUPE D'UTILISATION RÉC		) DE LOISIRS							,	
RÉCRÉATION 1 RÉCRÉATION 2		GRANDS ESPA	CES					9:		
DRMES SPÉCIALES		GRANDS ESFA	CES					9:	ა	
SKIILO OI LOIALLO	Р	ROJET D'ENSEN	MBLE					16	36	
			EMENT COUVERT					33		
	Т	YPE D'ENTREPO	OSAGE PERMIS					33		
	9/	DE LA SUPERF	ICIE DE TERRAIN PO	UR ENTREPOSA	.GE			33	38	
ÉCIFIQUEMENT EXCLUS:										
ÉCIFIQUEMENT PERMIS:	505									
DTES: 69	000									
1										
ormes	153	153	168	168	168	168	158	161	185	184
'implantation	Hauteur maximale	Hauteur minimale	Marge avant	Marge arrière	Marge latérale	Largeur combinée	1.0.8	R.P.T	Aire libre %	Aire agréme
					10.0.0	cours			, ,	%
						latérales				
ÉNÉRALES	40						0.50	4.50	40	1.0
LITLINALES	13						0,50	1,50	40	10
,										
ARTICULIÈRES					1	<del></del>	1	I.	I	I
ARTICULIÈRES			54	1	54	. [				
ormes	54	au lot	Profondeur d	u lot	Superficie du lo	τ				
ormes	54 Largeur	uu ioi								
ormes de lotissement éNÉRALES		uu ioi								
ormes le lotissement		uu iot								
ormes le lotissement ÉNÉRALES		uu lot								
ormes le lotissement ÉNÉRALES ARTICULIÈRES			50		40	3	I		167	
ormes le lotissement ÉNÉRALES ARTICULIÈRES ormes	Largeur	159 - 16			16 R.P.T m			Logeme	167 ents à l'hectare	
ormes le lotissement ÉNÉRALES ARTICULIÈRES ormes	Largeur	159 - 16 Superficie ma		Admi			étail No	Logeme	ents à l'hectare	e e maximal
ormes de lotissement	Largeur	159 - 16 Superficie ma	aximale	Admi	R.P.T m	naximal	étail No		ents à l'hectare	